



MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1 2615 Sonvilier

FAC 12 juillet 2024



Elimination des déchets occasionnels et spéciaux : une bonne nouvelle pour les Communes de Courtelary, Saint-Imier, Sonvilier et Villeret !

Le projet de déchèterie intercommunale du Haut Vallon (DIHVa) se poursuit, malgré le refus des citoyens de la Commune de Renan d'adhérer au projet.

Destinée à offrir un service de déchèterie aux habitants et aux entreprises pour éliminer et valoriser leurs déchets occasionnels et spéciaux (dangereux) via des filières appropriées, cette infrastructure permettra également d'améliorer le recyclage, de lutter contre les dépôts sauvages et d'éviter le nomadisme des déchets.

A la suite des votations et du préavis positif du Conseil de Ville de Saint-Imier, le Comité de pilotage du projet a entamé une réflexion avec Vadec.

Qu'en est-il de la suite ?

Les communes se sont prononcées sur un engagement de crédit annuel et sur les grandes lignes du projet (heures d'ouverture, principes architecturaux extérieurs, accès aux professionnels, etc.). Seules des modifications mineures seraient possibles.

Les membres du Copil ont entendu la réticence d'une partie des habitants de Renan, mais sont persuadés qu'il s'agit d'un bon projet qui traduit un besoin d'intercommunalité dans le Vallon.

Quelle est la position de Vadec ?

Vadec est très attachée à accompagner ses actionnaires dans le développement de leurs solutions pour une gestion sûre et durable des déchets.

Persuadée de la pertinence de ce projet et que d'autres communes y adhéreront, Vadec a décidé d'assumer le risque entrepreneurial en compensant la contribution financière qu'aurait apporté Renan.

Soutenue par les communes impliquées, cette infrastructure pourra également répondre à de futures demandes de localités du Vallon désireuses de rejoindre le projet une fois celui-ci construit. Bénéficiaire de ce type d'installation pour offrir un service aux habitants et aux entreprises est un véritable atout pour le Vallon.

Quelle décision ?

Le comité de pilotage a donc décidé d'aller de l'avant et de poursuivre ce projet sans modification, afin qu'il soit soumis au vote du peuple imérien qui aura le dernier mot en septembre prochain.

Un grand merci

Le comité de pilotage remercie chaleureusement tous les habitants, les communes et les différents acteurs qui soutiennent le projet et ont ainsi permis un vote favorable dans la majorité des communes participantes.

Pour rappel

Le projet prévoit un réaménagement complet du site actuel de la déchèterie de Saint-Imier afin de répondre aux nouveaux standards en vigueur. L'ensemble de la parcelle serait utilisé et valorisé, avec une partie couverte pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions, atténuer les nuisances sonores et permettre l'installation de panneaux photovoltaïques. Les horaires d'ouverture seraient élargis avec un accès étendu à 6 jours par semaine.

Les déchets autorisés seraient les mêmes qu'aujourd'hui, mais elle accueillerait, en plus, les bio-déchets, tous les déchets spéciaux des ménages et les objets réutilisables que les visiteurs souhaiteraient donner dans la partie ressourcerie. Le service d'éco-point actuel persiste en complément à ce projet de déchèterie.

Informations :

Co-présidents du Copil:

Rosemarie Jeanneret, Maire de Sonvilier

Samuel da Silva, Conseiller municipal de Saint-Imier

Sonvilier, 12 juillet 2024

